

# LYCÉES

## L'INVENTION D'UNE ARCHITECTURE

### EXPOSITION

DU 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE AU 12 OCTOBRE 2016

OUVERTURES EXCEPTIONNELLES LES SAMEDI 17 ET DIMANCHE 18 SEPTEMBRE DE 14H À 17H

HÔTEL DE RÉGION

14 RUE FRANÇOIS DE SOURDIS

33000 BORDEAUX

Dossier de presse  
Rentrée 2016

## Contact presse

Rachid Belhadj  
05.57.57.02.75  
06.18.48.01.79  
[presse@region-alpc.fr](mailto:presse@region-alpc.fr)

## Informations pratiques

**Hall de l'Hôtel de Région**  
14 Rue François de Sourdis  
33000 Bordeaux  
Tram Saint-Bruno

**Du 1<sup>er</sup> septembre  
au 12 octobre 2016**  
Lundi-vendredi de 9h à 18h

**Ouverture pour les Journées  
Européennes du Patrimoine**  
les 17 et 18 septembre  
de 14h à 17h  
**Entrée gratuite**



---

## Sommaire

Préserver, rénover, innover.....	3
Immersion et pédagogie.....	4
Le Service Régional du Patrimoine et de l'Inventaire.....	7
Autour du patrimoine des lycées.....	8



Lycée Edmond-Perrier de Tulle - Architecte : Anatole de Baudot  
© Région Nouvelle-Aquitaine, Inventaire général, Philippe Rivière, 2016.

## Préserver, rénover, innover

### Une architecture conjugée à tous les temps

Lieux d'éducation, de vie, les lycées ont aujourd'hui **plus de deux siècles d'existence**. Du couvent aménagé jusqu'aux établissements Haute Qualité Environnementale (HQE), une **architecture spécifique** s'est construite progressivement.

A l'occasion des **30 ans de gestion des lycées publics par les Régions**, cette **exposition itinérante** met en lumière comment, à chaque époque, architectes et pédagogues inventent ces **lieux de transmission du savoir**.

Au sein de la Nouvelle-Aquitaine, **200 000 lycéens fréquentent près de 300 établissements**. Mieux connaître ce patrimoine permet de faire rimer **préservation, rénovation et innovation**.

C'est pourquoi, une étude régionale a été à ce titre programmée et confiée au service du Patrimoine et de l'Inventaire avec l'objectif pour la Nouvelle-Aquitaine de l'étendre à toute la France en partenariat avec les autres Régions. Nos chercheurs apportent ainsi dans cette exposition les premiers résultats. Ce faisant, ils révèlent **l'histoire méconnue d'un patrimoine en devenir**.

Afin de **partager ce regard patrimonial**, l'exposition **itinérante** pourra donc circuler sur l'ensemble du territoire de la Nouvelle-Aquitaine, en particulier dans les lycées.

## De Guéret à Mont-de-Marsan : immersion et pédagogie

L'exposition est conçue en trois espaces, correspondants à trois périodes clés de l'architecture des lycées. Dans chaque espace, le visiteur découvre en images les établissements exemplaires de la période. Cette immersion dans un espace-temps spécifique est complétée par des interviews d'historiens de l'architecture et d'une architecte. Enfin, des collections pédagogiques prêtées par le lycée Victor-Duruy de Mont-de-Marsan évoquent le riche patrimoine matériel également conservé dans les lycées.

### 1802-1945 : La quête d'un modèle architectural

La création des lycées est décidée en 1802, par Napoléon Bonaparte, pour la formation des élites du régime. Jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, les établissements s'installent dans d'anciens couvents ou collèges de congrégations religieuses. Les lycées Gay-Lussac de Limoges ou Louis-Barthou de Pau en sont des exemples.

Puis, l'Etat élabore les principes d'une architecture spécifique. De grands noms de l'architecture participent à l'entreprise, tel Paul Abadie au lycée Guez-de-Balzac à Angoulême, avant de travailler sur le plan de la basilique du Sacré-Cœur de Montmartre. On peut également citer Charles Laisné et Anatole de Baudot, collaborateurs d'Eugène Viollet-le-Duc, qui conçoivent respectivement les lycées Pierre-Bourdan à Guéret et Edmond-Perrier à Tulle (Monument historique).





Lycée Max-Linder de Libourne – Architecte : Jacques Carlu

© Région Nouvelle-Aquitaine, Inventaire général, Adrienne Barroche, 2016.

### **Le lycée des Trente Glorieuses : concilier quantité et qualité**

Entre 1945 et 1975, la massification de l'enseignement secondaire conduit à construire en série des lycées « en barres » préfabriquées, en béton. Composant avec les normes ministérielles, les architectes proposent des œuvres originales et le confort, notamment des internats, est amélioré. Le décor des établissements est également soigné grâce au « 1% artistique ».

Mal-aimées, ces architectures répondent pourtant à l'époque aux besoins de la génération du baby-boom.

Aujourd'hui, leur étude contribue à les apprécier comme un patrimoine témoin du XX<sup>e</sup> siècle, dont les lycées Max-Linder de Libourne, Grand-Air d'Arcachon ou Léonce-Vieljeux de La Rochelle sont les dignes représentants.

Comme pour la période précédente, de grands architectes sont à l'origine de ces nouveaux lycées : des « Grands Prix de Rome » : Paul Domenc (Arcachon) ou Jacques Carlu (Max-Linder à Libourne, Kastler à Talence) à qui l'on doit également le Palais de Chaillot à Paris.

Les architectes en chef des Bâtiments civils et des Palais nationaux sont également mis à contribution : Jean-Pierre Paquet, auteur du lycée de Felletin (labellisé « Patrimoine XX<sup>e</sup> » par le Ministère de la Culture et de la Communication) ou Georges Bovet, inspiré par Auguste Perret pour la restructuration de Louis-Barthou à Pau.



Lycée Kyoto de Poitiers – Architecte : Société de Conception d'Architecture et d'Urbanisme (SCAU)  
© Région Nouvelle-Aquitaine, Inventaire général, Raphaël Jean, 2016.

## L'œuvre des Régions depuis 1986 : Rénover / Innover

En devenant responsables de la construction des lycées à partir de 1986, les Régions poursuivent l'ambition d'une architecture de qualité pour ces établissements.

En Nouvelle-Aquitaine, depuis 30 ans, 42 nouveaux établissements ont été créés en lien avec les enjeux économiques des territoires et les besoins démographiques.

Trois défis majeurs guident l'architecture contemporaine : l'accessibilité aux élèves en situation de handicap, l'adaptation aux préceptes du développement durable et l'accès au numérique. En parallèle, la Région rénove les anciens établissements hérités de l'Etat afin de garantir à tous les jeunes des conditions optimales d'apprentissage.

## **Le Service Régional du Patrimoine et de l'Inventaire**

### **Une compétence de la Région Nouvelle-Aquitaine**

L'exposition a été réalisée par la Région Nouvelle-Aquitaine : le Service régional du Patrimoine et de l'Inventaire, site de Bordeaux, en partenariat avec les sites de Limoges et de Poitiers, en collaboration avec la Direction de la Maîtrise d'Ouvrage et la Direction de l'Éducation.

Direction du projet : Eric Cron, chef du service du Patrimoine et de l'Inventaire, site de Bordeaux

Commissariat scientifique : Laetitia Maison-Soulard, chercheur ; Bertrand Charneau, chercheur ; Claude Laroche, chercheur

Réalisation audiovisuelle : Plan Large

Scénographie : JFD Design

#### **L'Inventaire Général du Patrimoine Culturel : une mission bien identifiée**

L'Inventaire Général du Patrimoine Culturel a pour mission de recenser, étudier et faire connaître le patrimoine architectural et mobilier de la France. Créé en 1964 par André Malraux, l'Inventaire Général a été transféré aux Régions par la loi du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales.



## Autour du patrimoine des lycées



[www.laregion-alpc.fr](http://www.laregion-alpc.fr)

### La semaine des Patrimoines des Lycées

Du 14 au 21 septembre 2016 :

A l'occasion des 30 ans de gestion des lycées par les Régions, la Nouvelle-Aquitaine a souhaité encourager l'ouverture des lycées pendant une semaine, autour des Journées Européennes du Patrimoine.

Ainsi, 22 lycées proposent différentes manifestations pour découvrir leur patrimoine.

Renseignements :

[Patrimoine des Lycées](#)



### Un nouveau Parcours d'Education Artistique et Culturelle

Pour l'année 2016-2017 :

En partenariat avec le Rectorat, la Région s'est engagée auprès de 12 lycées dans un nouveau « Parcours d'Education Artistique et Culturelle » permettant aux lycéens de collaborer à l'inventaire du patrimoine de leur établissement.

Renseignements :

[Laetitia.maison@laregion-alpc.fr](mailto:Laetitia.maison@laregion-alpc.fr)







**Région Nouvelle-Aquitaine – Service Presse**

14, rue François-de-Sourdis - 33077 Bordeaux cedex - Tél. 05 57 57 02 75

[presse@laregion-alpc.fr](mailto:presse@laregion-alpc.fr)

Facebook : [Région Nouvelle-Aquitaine](#) - Twitter : @NvelleAquitaine